



Communauté  
de Communes de  
Pont-Audemer

Accusé de réception en préfecture  
027-242700367-20161003-090-CC  
Date de télétransmission : 07/10/2016  
Date de réception préfecture : 07/10/2016

7. Finances locales  
7.2 Fiscalité

L'an deux mille seize, le 3 octobre à 20 heures, les membres du conseil communautaire légalement convoqués par lettre individuelle en date du 26 septembre 2016, se sont réunis, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Michel LEROUX.

**TITULAIRES PRESENTS**

M. BISSON - Mme GILBERT - M. GARNAUD - Mme. DEFUBLÉ - M. BUSSY - Mme DUONG - M. LAMY - M. LEROUX - Mme HAKI - M. PARIS - Mme BOCQUET - Mme JACQUEMIN - M. RIFFLET - Mme DUTILLOY - M. DARMOIS - Mme SIMON - M. CANTELOUP - Mme DELAMARRE - M. LELOUP - M. LECHEVALIER - Mme PEPIN - M. SWERTVAEGER - M. BOUCHER - M. PLATEL - M. LEGRIX - Mme DUNY - M. LEBLANC.

**SUPPLEANTS PRESENTS**

M. BOSSE - M. DEMAN - M. RUVEN.

**TITULAIRES EXCUSES**

M. ROUSSEL - M. JOILLE - M. BAPTIST.

**SUPPLEANTS EXCUSES** : Mme BACHELET - Mme DUVAL - M. LEFEBVRE.

**TITULAIRES ABSENTS** : M. VANHEE.

**SUPPLEANTS ABSENTS** : Fourmetot - Mme BOONE - Mme POTTIER.

**PROCURATION** : M. ROUSSEL à Mme HAKI.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M. BUSSY

**N°090-2016 Assainissement - révision de la redevance - exercice 2017**

Le schéma directeur d'assainissement approuvé par le Conseil Communautaire, le 11 décembre 2006, prévoit dès la phase d'extension de la station d'épuration, un plan d'augmentation régulière de la redevance assainissement imposé par le coût global des opérations.

La redevance pour l'année 2016 s'élève à 2,15 euros/m<sup>3</sup>, le schéma prévoit que celle-ci soit portée à 2,20 euros/m<sup>3</sup> en 2017

*Le conseil communautaire,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,*

- **DECIDE DE PORTER** le montant de la redevance assainissement à 2,20 euros/m<sup>3</sup> à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017

Pont-Audemer, 3 octobre 2016

Le Président

qui certifie que la présente délibération a été  
adressée à la Préfecture de l'Eure

Michel LEROUX

